



Rennes, le 11 août 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Coronavirus en Bretagne : point de situation sanitaire

Depuis le 10 juillet 2020, les indicateurs de surveillance suivis quotidiennement au niveau régional montrent une augmentation du nombre de personnes testées positives au Covid-19. Par rapport au 7 août 2020, la Bretagne enregistre 220 cas supplémentaires.

**Point de situation sanitaire à 16h** (le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés).

**Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19** confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **4 403** (+ 220 depuis vendredi 7 août 2020) ainsi répartis :

- **1 321** (+56 depuis vendredi 07/08/2020) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- **943** (+46 depuis vendredi 07/08/2020) personnes résidant dans le Finistère ;
- **886** (+44 depuis vendredi 07/08/2020) personnes résidant dans le Morbihan ;
- **820** (+26 depuis vendredi 07/08/2020) personnes résidant dans les Côtes d'Armor ;

auxquels s'ajoutent :

- **325** (+45 depuis vendredi 07/08/2020) personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- **108** (+3 depuis vendredi 07/08/2020) personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

**Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :**

- 5 (-2 depuis vendredi 07/08/2020) en service de réanimation
- 57 (+2 depuis vendredi 07/08/2020) autres modes d'hospitalisation
- 1 317 patients hospitalisés (+7 depuis vendredi 07/08/2020) ont regagné leur domicile
- Un décès de plus depuis vendredi 7 août est à déplorer (soit 268 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

### Campagnes de tests PCR

Depuis le 4 mai 2020, **188 730 tests PCR** ont été réalisés en Bretagne, dont **31 872** sur la dernière semaine, du 3 au 9 août 2020, soit une évolution de **-0,9 %** par rapport à la semaine précédente.

Ils se répartissent :

- **11 141** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **7 342** tests PCR dans le Finistère ;
- **6 445** tests PCR dans le Morbihan ;
- **6 944** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

Contacts presse :

**ARS Bretagne** : Service communication – 02 22 06 72 64 – [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

**Préfecture de région** : Service communication – 02 99 02 11 81 – [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

1,5 % des tests s'est révélé positif sur la semaine du 3 au 9 août 2020, contre 1 % sur la semaine du 27 juillet au 2 août 2020.

## Suivi des clusters

11 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- 1 dans les Côtes d'Armor
- 2 dans le Finistère
- 7 en Ille-et-Vilaine
- 1 dans le Morbihan

*Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.*

*L'existence de ces cas groupés signifie qu'il y a, localement, une ou plusieurs chaînes de transmission actives. Cela ne signifie pas que l'ensemble de la région soit atteinte, mais simplement qu'une enquête épidémiologique est nécessaire pour identifier ces cas et leurs contacts, et qu'une surveillance renforcée a été mise en place en raison de l'existence de ces cas groupés.*

**La période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrières. Pour éviter un rebond épidémique et protéger les plus fragiles, restons collectivement et en toute circonstance, responsables et vigilants face au Covid.**

Pour rappel, de nombreux porteurs du virus n'ont en effet pas de symptôme ou seulement des symptômes bénins. Nos comportements conditionnent l'évolution de l'épidémie.

Il est donc nécessaire de continuer à **appliquer les bons gestes au quotidien**, y compris dans les lieux familiers et dans les lieux propices à la convivialité :

- **Lavez-vous les mains** très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique)
- **Restez toujours à plus d'un mètre** les uns des autres
- **Portez un masque** dès que la distance d'au moins un mètre ne peut pas être respectée
- Toussez ou éternuez dans son coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluez sans se serrer la main, arrêtez les embrassades
- Évitez de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche

**En cas de symptômes** (fièvre, toux, nez qui coule, fatigue intense, perte de goût et odorat, difficultés respiratoires, diarrhées)

- **Ne vous rendez pas directement aux urgences ou chez le médecin.**
- **Restez à domicile, évitez les contacts, appelez votre médecin traitant** ou le 0800 130 000, **numéro vert 24h/24 et 7j/7** (pour toute question non médicale)
- **Appelez le SAMU (15) en cas d'aggravation** des symptômes avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement ou envoyez un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114)
- Vous êtes également invités à télécharger l'application [StopCovid](#) (anonyme, sécurisée et gratuite).

## Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

Contacts presse :

**ARS Bretagne** : Service communication – 02 22 06 72 64 – [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

**Préfecture de région** : Service communication – 02 99 02 11 81 – [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

# J'ai des symptômes du COVID-19

COVID-19

Jour J



Je ressens des symptômes du COVID-19 (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat)



J'appelle un médecin dès le début des symptômes. Il me prescrit test, masque et arrêt de travail



Je m'isole chez moi  
Je porte un masque



Je prends RDV pour un dépistage COVID



Je me présente au lieu d'examen, avec ma carte Vitale, avec ma prescription médicale et avec un masque



Un professionnel de santé me fait le test COVID-19

J +1



Je reçois les résultats de mon test COVID-19



**Mon test est positif**

Je suis porteur du COVID-19

L'Assurance maladie me rappelle et appelle mes « personnes contact » pour les informer des consignes à suivre



**Mon test est négatif**

Je ne suis pas porteur du COVID-19

Je m'isole chez moi jusqu'à ma guérison complète  
Si mes symptômes s'aggravent, j'appelle le 15 (ou le 114)

Fin de l'isolement : je ne suis plus isolé et peux sortir de mon domicile en respectant strictement les gestes barrières

**Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison**

Contacts presse :

ARS Bretagne : Service communication – 02 22 06 72 64 – [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 81 – [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)